

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Le 26 septembre 2023 à 18h45, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME ROHEL, MME LANNELUC, MME BASQUE, MME MEYER, MME NEOLIER, M. ROBERT, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : M. HIRTZ qui a donné procuration à M. ROBERT
MME BAHUGNE, qui a donné procuration à MME NEOLIER
M. BIDOUBE, qui a donné procuration à MME LANNELUC

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 14 septembre 2023

DATE DE L'AFFICHAGE : 3 octobre 2023

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N°031-23 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2023

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration, ADOPTE À L'UNANIMITÉ

↳ Le PV de la séance du 6 juillet 2023

↳ Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 27 septembre 2023

Le Président du CCAS,



Bernard GUIRAUD